

Éditorial



Une année de travail en commun

La première année de mandat s'achève. Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers communautaires pour le travail effectué en commun ainsi que les conseillers municipaux et les agents qui permettent aux actions d'aboutir. Notre cohésion nous permet de faire avancer de nombreux projets au service des habitants. J'aurai plaisir à vous retrouver le 5 janvier pour parler de 2017 ! D'ici là, bonnes fêtes à tous.

Jean-Paul MICHEL

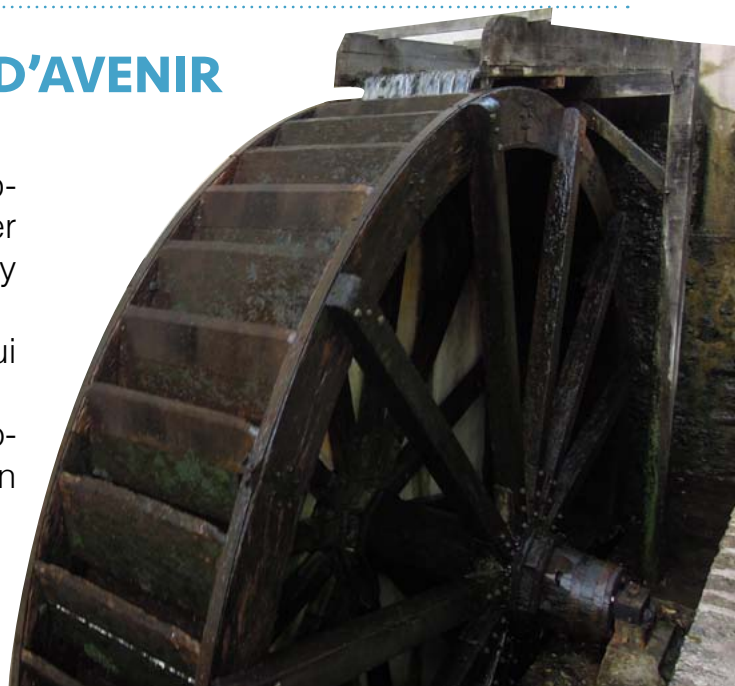
LE MOULIN RUSSON : UN OUTIL D'AVENIR

Outil d'éducation à l'environnement et au développement durable, le moulin Russon accueillait hier son dernier groupe de l'année. 14 000 visiteurs s'y sont rendus en 2016.

L'occasion de faire le point sur cette aventure qui a démarré en 2004.

Marianne Moinet nous explique comment l'association Les Environn'hôtes fait tourner le moulin pour Marne et Gondoire.

Pages 2 et 3



BERGES DE MARNE : AVIS FAVORABLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR



Vue du projet

La préfecture a transmis mardi à la communauté d'agglomération les conclusions du commissaire enquêteur sur le projet d'aménagement des berges de Marne à Thorigny et Dampmart. Ce dernier a émis un avis favorable sans réserve pour chaque dossier : déclaration d'utilité publique, étude d'impact et enquête parcellaire. L'enquête publique a eu lieu du 26 septembre au 29 octobre. Le projet consiste à aménager une promenade en grave naturelle pour les piétons et les cycles. Des techniques de stabilisation végétale seront utilisées pour stabiliser les berges.

ENTRETIEN

Marianne Moinet

*Meunière animatrice
du moulin Russon*



*Arnaud Cottez et Marianne Moinet
hier au moulin*

Quel est votre parcours et comment est née l'association Les Environn'hôtes ?

Marianne Moinet : J'ai un BTS agricole gestion et protection de la nature et Arnaud un BTS agricole aménagement paysager. Au début des années 2000, nous travaillions tous deux en tant qu'employés jeunes à l'agence des espaces verts de la Région et menions des animations intitulées « Les forestiers juniors ». Notre responsable nous a incité à nous constituer en association car l'agence ne pourrait plus financer ces projets directement. Finalement, l'agence a conservé nos postes au vu du succès de nos ateliers. Mais entre temps, nous avons pris goût à l'autonomie. Or, Marne et Gondoire, qui venait d'être créée avait racheté le moulin Russon, qui est un moulin à eau du 17^e siècle, et procédé à sa remise en état début 2003. L'intercommunalité avait lancé un appel à projet pour faire vivre le moulin, y proposer des animations. Nous avons alors fondé une nouvelle association baptisée Les Environn'hôtes et avons été retenus en 2004. Une convention

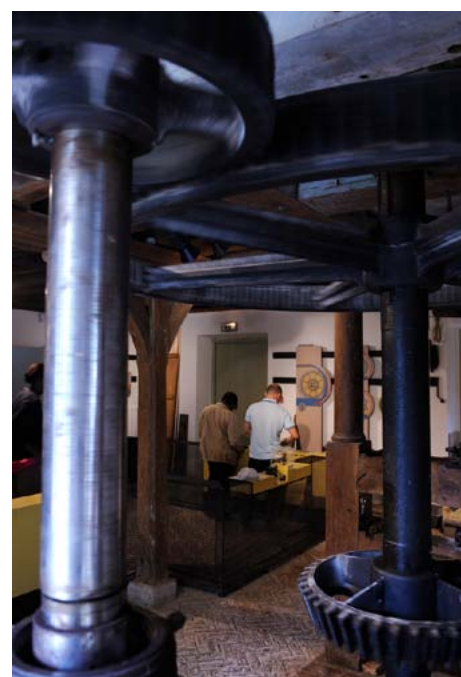
d'objectifs a été conclue avec l'office de tourisme lorsque que celui-ci est devenu un établissement intercommunal en 2006. Nous avons carte blanche pour y mener nos activités. Aujourd'hui, nous avons une quinzaine d'adhérents et sommes 4 salariés présents au moulin.

Le public a-t-il été au rendez-vous rapidement ?

On allé cherche le client ! Nous avons démarché les écoles de Marne et Gondoire une par une pour faire connaître le moulin. On connaissait toutes les maîtresses. On a eu de plus en plus de monde au fil des années. Aujourd'hui, on est obligé de refuser du monde. Des établissements de l'Essonne et de Seine-Saint-Denis viennent. Je viens de clore le bilan 2016, nous avons eu 14 000 visiteurs. Cela comprend les écoles et aussi le public pour lequel le moulin est ouvert les mercredi et dimanche après-midi.

Comment avez-vous appris à fabriquer de la farine ?

Pour Arnaud et moi, il s'agissait au début tout simplement faire visiter le moulin et de proposer des ateliers liés à la nature dans le cadre environnant. Rapidement, nous avons voulu fabriquer nous-même de la farine, avec des résultats pour le moins mitigés jusqu'à que l'on fasse appel à un consultant en meunerie travaillant pour des moulins industriels. Il nous a formé de A à Z de 2006 à 2011. Puis, on a voulu pouvoir vendre notre farine aux visiteurs. Nous avons alors suivi une formation de un an qui nous a permis d'avoir la qualification professionnelle de conducteurs de moulin. Nous sommes donc désormais des animateurs et des meuniers. Il a fallu aussi acheter une machine semi-industrielle pour produire de la farine aux normes : son tamis élimine les résidus provenant du passage dans les mécanismes en bois du moulin et elle est dotée d'un aimant pour extraire également les particules métalliques. Aujourd'hui nous ne faisons plus d'animation, nous avons recruté deux personnels pour les assurer. Nous nous occupons de la meunerie, de la gestion, du planning et Arnaud de la partie technique. Il serait capable de remonter entièrement le moulin si on le démontait.

**Quels types d'activités proposez-vous ?**

Il y a les activités d'intérieur avec notamment des ateliers de fabrication de farine et de pain et des ateliers en extérieur : petites bêtes de la mare, fabrication de papier, jardinage... Ils s'adressent aux écoles mais aussi au public. Il est possible de s'inscrire en ligne sur le site de l'office de tourisme.

Quels niveaux de classes viennent ?

Les classes vont de la petite section à la cinquième ! Pour les petits, c'est assez sensoriel. Ils touchent ! Hier, ils avaient de la farine partout, c'était très amusant. Nous avons des petites meules à main. Ils moulinent et arrivent à fabriquer un peu de farine. Pour les plus grands, nous abordons des thèmes qui font partie des programmes de l'Éducation nationale : l'eau et l'énergie. L'atelier engrenages leur permet aussi de comprendre la force hydraulique et sa démultiplication pour accroître la vitesse de rotation. En sortant, la notion de fraction leur paraît plus concrète. Il y aussi des centres spécialisés qui viennent. Cet après-midi nous avons accueilli des personnes sourdes de Noisy-le-Grand. ■

LA DÉCHETTERIE MOBILE A FAIT MOUCHE

De juin à septembre dernier, le Sietrem a ouvert à 5 reprises le samedi une déchetterie mobile pour les particuliers à Thorigny. Objectif : tester auprès du public la viabilité de cette initiative visant à palier l'absence de déchetterie sur toute la partie de Marne et Gondoire au nord de la Marne. Une cinquantaine d'usagers s'y sont rendus en moyenne chaque jour d'ouverture pour une collecte oscillant entre 2 et 5 tonnes. Plus de 90 % de ceux qui ont répondu au questionnaire se sont déclarés satisfaits de cette déchetterie en termes d'horaires et de déchets acceptés notamment.

Les élus du Sietrem ont donc émis un accord de principe pour reconduire l'opération d'avril à octobre 2017.



La déchetterie mobile était située chemin du moulin à vent à Thorigny

LE LYCÉE PERDONNET AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT



Depuis janvier 2016, les élèves du lycée professionnel Auguste Perdonnet à Thorigny sont engagés dans une démarche de développement durable récompensée par l'obtention du label E3D accordé par le ministère de l'Éducation nationale le 24 novembre dernier. Les élèves ont prévu de nombreuses actions :

- Lutter contre le gaspillage à la cantine et à la maison : 7 heures d'ateliers soutenu financièrement par la ville de Thorigny auprès de 120 élèves de secondes.
- Promouvoir le « bien manger et le bien bouger » : rencontre sportive inter-lycée dans le cadre de bien manger bien bouger.
- Gérer les déchets verts de la cantine et des espaces verts en réalisant des composteurs.
- réaliser des conteneurs pour trier dans les classes et les salles de professeur.
- Installer des LED dans les salles.
- trouver des partenariats privés, publics et associatifs pour les périodes de stage, l'insertion des jeunes, des décrocheurs et des jeunes handicapés.
- réaliser des événements dans le château avec des entreprises.

Un engagement qu'avaient salué Jean-Paul Michel et Laurent Simon en se rendant dans l'établissement au printemps dernier.



Projets avec le ministère de la Culture

Contrat territoire lecture

Marne et Gondoire a été sélectionnée pour la mise en œuvre d'un «contrat territoire lecture». Ce dispositif du ministère de la culture, développé en Seine-et-Marne avec la médiathèque départementale, suit 3 axes : participer à la formation des bibliothécaires, développer le numérique dans les bibliothèques et lancer des projets éducatifs avec des auteurs et artistes. Chaque partie à la convention versera 10 000 euros par an.

Portes du temps

Depuis 2014, Marne et Gondoire participe au dispositif du ministère de la Culture Les portes du Temps, qui vise à proposer à des jeunes, en particulier ceux éloignés de la culture, des séances de découverte artistique. Des centres de loisirs du territoire, des structures spécialisées et des jeunes du quartier prioritaire de la politique de la ville Orly Parc, ont ainsi pendant les vacances scolaires pu visiter les expositions du château de Rentilly, découvrir le parc et participer à des ateliers créatifs. Le Bureau décide de postuler à nouveau aux Portes du temps en 2017 et également de participer à l'appel à projet du ministère «Culture et lien social».



Il n'y a pas d'âge pour être jeune !



Financement des festivals culturels

Pour financer les festivals Printemps de paroles, Frisson baroque et Automne jazz, le Bureau décide de développer des partenariats financiers ou d'apports en nature auprès d'organismes privés ou publics.

Marché de sécurité et gardiennage

Le maintien d'un programme événementiel soutenu et respectant les impératifs du plan Vigirate ainsi que le gardiennage des chantiers impose de recourir à des sociétés privées de sécurité. Une consultation d'entreprises va être lancée pour passer un marché en ce sens.

Garantie d'emprunt pour des logements sociaux

La communauté d'agglomération garantit un prêt complémentaire souscrit par Foyers de Seine-et-Marne pour l'opération de 22 logements sociaux rue Juliette Vadel à Dampmart. Ces logements font partie d'une opération multi-sites menée par la commune et Marne et Gondoire ces dernières années.



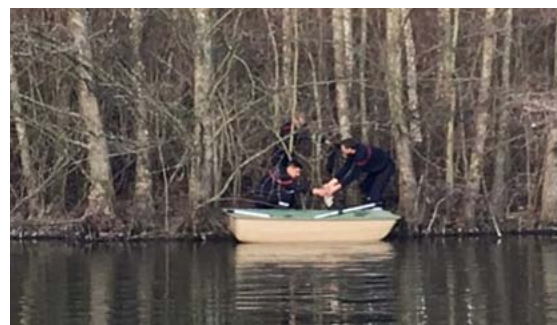
Logements rue Juliette Vadel à Dampmart

Groupement de commandes de manuels scolaires

Le financement des manuels scolaires pour les écoles est assuré par les communes. À la suite de la réforme des programmes d'élémentaire, d'importantes commandes de nouveaux manuels doivent être passées. Le bureau décide de lancer un groupement de commande (coordonné par Marne et Gondoire) entre plusieurs communes membres : Montévrain, Lagny-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges, Chalifert et Dampmart.

VU sur le territoire

**«Héron, héron,
petit piaf boom
bam...»**



Le 9 décembre, un héron cendré se prend l'aile dans un fil de pêche en décollant de l'îlot central de l'étang de la Loy à Gouvernes. L'hameçon se plante dans son aile, il est immobilisé et souffrant. Un promeneur donne l'alerte. Sébastien de Jesus part avec les pompiers emprunter une barque à Nature et paysages, une entreprise prestataire de la communauté d'agglomération. Les pompiers sauvent le héron qui est à ce jour toujours en convalescence à la clinique vétérinaire de Charenton-le-Pont. Aux dernières nouvelles, il se porte bien. Bravo à tous les acteurs de ce sauvetage. L'étang de la Loy attire plusieurs espèces ornithologiques et est un lieu de pêche. Cet épisode prouve que le règlement des lieux doit être respecté : aucun déchet ne doit y être laissé.

